

Commune de MERBES-LE-CHÂTEAU

ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Réf DPA : 10015633/TBU.bva

Concerne la demande de **NEW WIND SRL** dont les bureaux sont établis Office Park - Avenue des Dessus de Live 2 à 5101 NAMUR en vue d'obtenir le **permis unique de classe 1** pour l'implantation et l'exploitation d'une extension d'un parc éolien (comprenant cinq éoliennes de puissance unitaire maximale de 3,6 MW autorisées le 14/04/2022) par l'ajout de 3 éoliennes de 165m de hauteur et d'une puissance totale maximale de 11,7MW et de tous leurs auxiliaires avec modification du relief du sol, aménagement de chemins d'accès, création d'aires de travail, pose de câbles électriques.

Situation : MERBES-LE-CHÂTEAU / ESTINNES

Le projet se situe entre Merbes-le-Château et Merbes-sainte-Marie et le bois du Chêne Houdiez

Communes	Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Heures d'ouverture durant la période d'enquête publique	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
Erquelinnes	25/09/2024	3/10/2024	Chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit du lundi au vendredi, : de 9h00 à 12h00 ainsi que le mardi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous . Le mardi soir et le samedi matin sur rendez-vous pris 24h à l'avance.	Administration communale Rue Albert 1er, 51 6560 Erquelinnes Lundi 4 Novembre 2024 à 11h00	Administration communale Service Urbanisme Rue Albert 1er, 51 à 6560 Erquelinnes environnement@erquelinnes.be
Estinnes	25/09/2024	3/10/2024	Chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (12h00 le lundi, mardi et le vendredi) . Soit le samedi matin : Sur rendez-vous pris 24h à l'avance.	Administration communale Service Cadre de Vie Chaussée Brunehault, 232 7120 Estinnes-au-Mont Lundi 4 Novembre 2024 à 11h00	Administration communale Service Cadre de Vie Chaussée Brunehault, 232 7120 Estinnes-au-Mont jil.leclercq@estinnes.be
Merbes-le-Château	25/09/2024	3/10/2024	Les lundi, mardi et jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 16h Les mercredi et vendredi : de 9h à 12h. Le mercredi soir ou le samedi matin sur rendez-vous pris 24h à l'avance.	Administration communale Service Environnement Rue Saint Martin, 71 6567 Merbes-le-Château Lundi 4 Novembre 2024 à 11h00	Administration communale Service Environnement / Urbanisme Rue Saint Martin, 71 6567 Merbes-le-Château environnement@commune-merbes-le-chateau.be
Lobbès	25/09/2024	3/10/2024	Les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30 Le mardi de 8h30 à 12h. Le mardi soir sur rendez-vous pris 24h à l'avance.	Administration communale Service Environnement rue du Pont, 1 6540 Lobbès Lundi 4 Novembre 2024 à 11h00	Administration communale Service Urbanisme rue du Pont, 1 6540 Lobbès environnement@lobbes.be
Binche	25/09/2024	3/10/2024	Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 sur rendez-vous Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 20h sur rendez-vous Vendredi : de 8h30 à 12h sur rendez-vous	Service Urbanisme rue Saint Paul, 14 7130 Binche Lundi 4 Novembre 2024 à 11h00	Administration communale Service Urbanisme 14, Rue Saint Paul 7130 Binche

Le bourgmestre de Merbes-le-Château porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier, accompagné d'une étude d'incidences, peut être consulté à l'Administration communale à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête aux heures de bureau mentionnées ci-dessus ou sur rendez-vous auprès de la Conseillère en Environnement/Employé(e) Communal(e).

Tout intéressé peut formuler ses observations et réclamations écrites ou orales auprès de son Administration communale qui les recueillera dans les délais mentionnés ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par la Conseillère en Environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet ou prendre rendez-vous auprès :

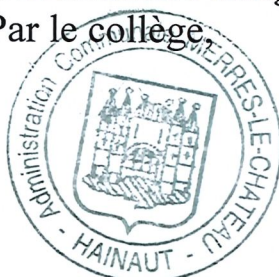
- de NEW WIND : M. F. HENRIET (tél. 0473/29.13.82) – fhenriet@me.com
- de la Commune d'Erquelinnes : Monsieur Thibaud LECUT 071/55.92.75 - environnement@erquelinnes.be
- de la Commune d'Estinnes : Mme Jil LECLERCQ, Conseillère en Environnement 064/ 85.80.40 - jil.leclercq@estinnes.be
- de la Commune de Merbes-le-Château : Mme V. Flagothier 071/55.90.80 - environnement@commune-merbes-le-chateau.be
- de la Commune de Lobbès : Service Environnement - 071/59.77.79 – environnement@lobbes.be
- de la Commune de Binche : Mme DESPINOY Stéphanie ou Mme FERNANDE Elisa (tél.: 064/23.05.11 – option 2) urbanisme@binche.be
- du Fonctionnaire Technique, M. VANDERWEGEN, rue de l'Ecluse, 22 à 6000 Charleroi (tél. : 071/65 47 80)
- du Fonctionnaire Délégué, M. STOKIS, rue de l'Ecluse, 22 à 6000 Charleroi (tél. : 071/65 49 70)

L'autorité compétente est le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué.

La Directrice générale,


E. LOOSVELD

Par le collège



Le Bourgmestre,


P.LEJEUNE